

Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2010

En 2010, 17,4 millions de licences et autres titres de participation (ATP) ont été délivrés par 114 fédérations sportives agréées par le ministère des sports, soit une hausse de 0,6% par rapport à 2009. Les fédérations unisport olympiques, qui délivrent plus de la moitié des licences, ont connu une forte augmentation du nombre d'ATP délivrés pour une pratique occasionnelle. Plus de la moitié des licences a été délivrée à des individus de moins de 20 ans. Cette prépondérance des jeunes s'explique notamment par l'importance des fédérations du sport scolaire.

La part de licences féminines délivrées continue à croître, atteignant 37,3% de l'ensemble. Elles sont majoritaires dans les fédérations multisports, en particulier au sein de la fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire.

Avoir une licence sportive est plus répandu dans les zones du littoral et dans les zones montagneuses, où plus de 30% de la population est détentrice d'une licence.

167 700 clubs ont été recensés en 2010, soit une baisse d'environ 320 clubs. Cependant, la taille moyenne des clubs a augmenté sur la même période.

17,4 millions de licences et autres titres de participation¹ ont été distribués en 2010 par l'ensemble des fédérations sportives agréées, se répartissant en 15,7 millions de licences et 1,7 million d'ATP (tableau 1).

On observe une hausse de 0,6% par rapport à l'année 2009, soit 100 300 licences et ATP supplémentaires. L'augmentation concerne principalement les autres titres de participation (+3,6%), le nombre de licences étant relativement stable (+0,2%). Cette croissance fait suite à une croissance bien plus importante entre 2008 et 2009 (+3%, voir encadré sur l'année 2009).

On constate des évolutions différentes selon les familles de fédérations. Ainsi, les fédérations unisport olympiques ont vu le nombre de licences et ATP distribués augmenter de 1,1% contre 0,4% pour les fédérations unisport non olympiques. En ce qui concerne les fédérations multisports, le nombre de licences a très peu varié (-0,1%).

L'augmentation du nombre de titres délivrés parmi les fédérations unisport olympiques est essentiellement due à une forte hausse du nombre d'ATP (+19,8%), alors que pour les deux autres familles de fédérations, ce nombre d'ATP est en régression, tant pour les fédérations unisport non olympiques (-3,8%) que pour les fédérations multisports (-3%). Cette forte hausse des ATP pour les fédérations unisport olympiques s'explique principalement par la progression observée des ATP sur quelques fédérations : celles de canoë-kayak (+32 000 ATP) qui délivre principalement des ATP, de lutte (+7 400), de triathlon (+3 000) et la fédération de volleyball (+19 600).

Jeunesse, Sports, et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 12 – 02

juin 2012

Rédacteur :

Eric CLERON

Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques (MEOS)

Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Tableau 1 Répartition des licences et autres titres de participation par famille de fédérations en 2010

Fédérations françaises agréées en 2010	Nombre de licences	Nombre d'ATP	Ensemble des titres de participation	Variation 09-10 (licences)	Variation 09-10 (licences + ATP)
Fédérations unisport olympiques	8 397 347	565 466	8 962 793	0,0%	+1,1%
Fédérations unisport non olympiques	2 124 665	281 224	2 405 889	+0,7%	+0,4%
Fédérations multisports	5 159 465	893 867	6 053 332	+0,4%	-0,1%
ENSEMBLE (hors groupements nationaux)	15 681 477	1 740 537	17 422 014	+0,2%	+0,6%

Source : MSJEPVA – MEOS, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées

Champ : Licences et ATP délivrés en 2010

¹ Voir définition, appelés ATP dans le reste du document

Plus de la moitié des licences est délivrée par les fédérations unisport olympiques

Les fédérations unisport olympiques représentent plus de la moitié de l'ensemble des licences distribuées (53,5%).

Le poids de cette famille est stable depuis 2009, mais ses différentes fédérations ont connu des évolutions contrastées. Première fédération en nombre de licences distribuées, la fédération française de football a connu une baisse de 5,3% de son nombre de licences, soit un recul de 117 700 licences par rapport à 2009. Parmi les 31 fédérations de cette famille, seules six d'entre elles ont eu une baisse d'effectifs entre 2009 et 2010 (graphique 1).

A l'inverse, la fédération française de tennis, deuxième fédération à délivrer plus d'un million de licences, a connu une hausse de 0,8%. La fédération française d'équitation, avec 36 900 licences de plus (+5,7%), la fédération française de handball, avec 18 500 licences de plus (+4,7%) et celle d'athlétisme avec 15 200 licences de plus (+7,8%) ont aussi connu une hausse importante du nombre de leurs licences distribuées.

Parmi les plus petites fédérations (moins de 100 000 licences distribuées), certaines connaissent un dynamisme important. Ainsi, la fédération française de boxe, celle de hockey sur glace et celle de triathlon ont eu une augmentation de respectivement 8%, 7,5% et 7,4% du nombre de leurs licences.

Quatre fédérations concentrent à elles seules un tiers de l'ensemble des licences distribuées. Ce sont deux fédérations unisport olympiques (football et tennis), ainsi que deux fédérations multisports en rapport avec l'enseignement (UNSS², USEP³).

A l'opposé, les 72 fédérations les plus petites en termes de nombre de licences représentent moins de 10% de l'ensemble des licences.

Une forte augmentation de la pratique occasionnelle parmi les fédérations unisport olympiques

Si le nombre de licences est resté quasiment identique entre 2009 et 2010 pour les fédérations unisport olympiques, leur nombre d'ATP a fortement augmenté sur la période (voir plus haut). C'est principalement le fait de

trois fédérations : celles de rugby, de canoë-kayak et de volley-ball. On observe notamment le poids important de la pratique occasionnelle pour la fédération de canoë-kayak, où seulement 10% des titres distribués sont des licences sportives (sur 372 600 licences et ATP). A elle seule, cette fédération représente 60% des ATP des fédérations unisport olympiques.

Une proportion élevée de jeunes parmi les détenteurs de licences

Plus de la moitié des licences distribuées l'a été à des individus de 20 ans et moins. A titre de comparaison, les 20 ans et moins ne représentent qu'un quart de la population. L'importance des fédérations scolaires (l'Union Nationale des Sports Scolaires (UNSS) et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP), 12% de l'ensemble des licences distribuées) explique en partie cette forte proportion des 20 ans et moins.

En dehors des fédérations scolaires, quelques fédérations, notamment parmi les fédérations unisport olympiques, présentent un taux de licences distribuées à des personnes de moins de 20 ans très élevé.

Ainsi, pour les fédérations françaises d'équitation, d'escrime et de gymnastique, entre sept et huit licenciés sur dix ont moins de 20 ans. Parmi les fédérations multisports, la fédération française Maccabi se distingue nettement, avec près de neuf licences sur dix délivrées à des jeunes de 20 ans et moins.

Inversement, les fédérations avec un faible taux de « licences jeunes » se situent parmi les fédérations unisport non olympiques ou parmi les multisports.

Si l'on excepte la fédération française de retraite sportive, qui par nature n'a aucun détenteur de licences de moins de 20 ans, les fédérations françaises de giravation et de planeur ultraléger motorisé sont celles qui délivrent le moins de licences aux moins de 20 ans (moins de 2%).

Plus d'un tiers des licences est distribué à des jeunes âgés de 7 à 14 ans. On observe ensuite une décroissance régulière avec l'âge du nombre de licences distribuées, avec toutefois un premier palier entre 35 et 45 ans et un second autour de 60 ans.

Une part de licences féminines en hausse

Près de quatre licences sur dix sont distribuées à une femme, soit une hausse de 1,1 point depuis 2009 (tableau 2). Largement plus féminines que les autres, les fédérations multisports distribuent plus de la moitié de leurs licences aux femmes (52,3%). Cette part est cependant en légère baisse (-0,5 point) à l'opposé des fédérations unisport olympiques et non olympiques qui ont vu leur part de licences féminines augmenter de 2 et 3 points pour atteindre respectivement 30,5% et 28,9%.

On observe une très nette majorité de licences féminines pour les fédérations d'éducation physique et gymnastique volontaire (FFEPGV) et d'entraînement physique dans le monde moderne (FFEPMM) avec respectivement 92,8% et 87,9% de femmes. Ces deux fédérations ont cependant vu la part de femmes diminuer entre 2009 et 2010 (respectivement -0,5 point et -0,7 point).

Encadré

Entre 2009 et 2010, deux fédérations ont obtenu le statut de fédération olympique : la fédération de golf et celle de rugby. A l'inverse, celle de baseball et softball l'a perdu. Les deux premières feront leur apparition ou réapparition aux jeux olympiques de 2016. Les évolutions calculées sont ici à champ constant. Pour l'année 2009, ont été intégrées parmi les fédérations unisport olympiques, les fédérations de golf et de rugby, et inversement, celle de baseball et softball a été intégrée parmi les fédérations unisport non olympiques

Des fédérations très faiblement féminisées parmi les fédérations unisport

Si presque un tiers des licences délivrées par les fédérations unisport le sont à des femmes, pour certaines fédérations, cette proportion n'est qu'à peine de 5%. La fédération française de football ne compte que 3,2% de licences féminines parmi les 2 100 000 licences délivrées. Cependant, il faut noter une augmentation de cette part de 0,5 point. Autre fédération à distribuer peu de licences aux femmes, la fédération française de rugby présente 4,7% de licences féminines. A l'inverse, la fédération française de danse, celle des sports de glace et celle d'équitation ont plus de huit licences féminines sur dix licences délivrées (respectivement 87,6%, 82,8% et 81,3%).

Tableau 2

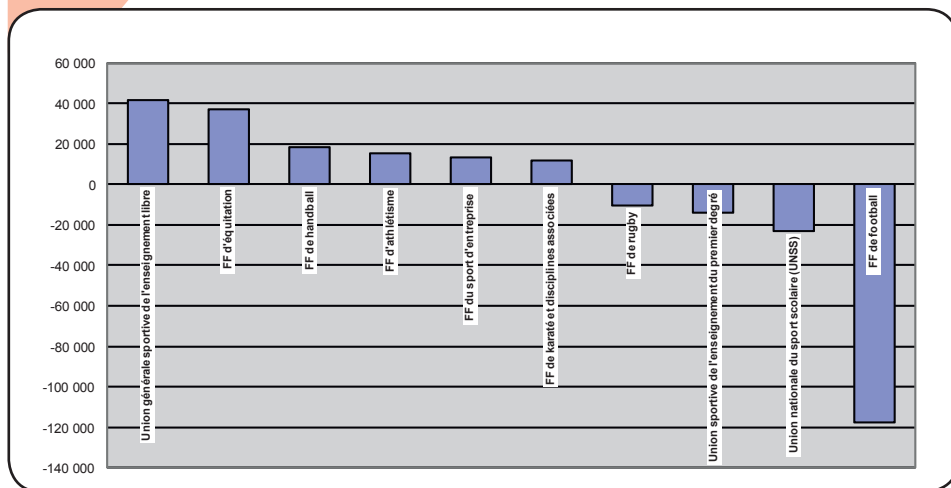
Part des licences féminines par famille de fédérations en 2010

Fédérations françaises agréées en 2010	Part de licences féminines	Variation 09-10 (en point)
Fédérations unisport olympiques	30,5%	+2,0 points
Fédérations unisport non olympiques	28,9%	+3,0 points
Fédérations multisports	52,3%	-0,5 point
ENSEMBLE (hors groupements nationaux)	37,3%	+1,1 point

Source : MSJEPVA – MEOS, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées
Champ : Licences et ATP délivrés en 2010

² Union nationale du sport scolaire

³ Union sportive de l'enseignement du premier degré



Source : MSJEPVA – MEOS, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées
Champ : Licences et ATP délivrés en 2010

Une forte implantation dans les zones montagneuses et sur le littoral

Douze départements ont un taux de licences⁴ délivrées supérieur à 30%. Parmi ces 12 départements, on trouve trois départements alpins (Savoie, Hautes-Alpes et Haute-Savoie, avec respectivement un taux de licences de 35%, 33% et 31%), et sept départements du littoral dont les quatre départements bretons et certains du littoral atlantique (carte). Enfin, la Lozère et le Gers complètent ce palmarès avec respectivement un taux de licences de 35% et 31%. Les taux de licences les moins élevés (France métropolitaine) se retrouvent en région parisienne avec un taux inférieur ou égal à 18% pour le Val-de-Marne, les Hauts-de-Seine, Paris et la Seine-St-Denis.

Des petites fédérations sont très concentrées sur quelques régions, avec des spécificités régionales. Ainsi, les fédérations de ballon au poing, de jeu de paume, de longue paume sont essentiellement présentes dans une seule région (en Picardie pour les deux premières citées, et dans le Nord-Pas-de-Calais pour la troisième). Les fédérations de course camarguaise, course landaise, de javelot tir sur cible et de pelote basque sont concentrées, elles, essentiellement sur deux régions (respectivement Languedoc-Roussillon et PACA, Aquitaine et Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais et Picardie, Aquitaine et Midi-Pyrénées).

La taille des clubs augmente de 1,1%

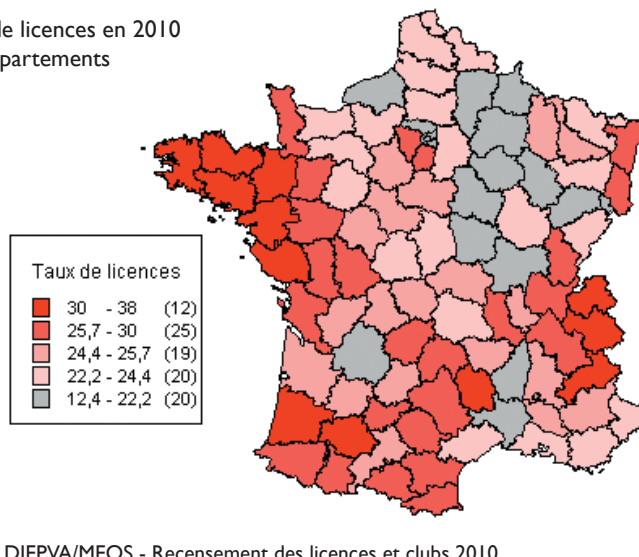
En 2010, 167 719 clubs affiliés à une fédération ont délivré des licences sportives. Ce nombre est en baisse de 0,2%, soit 326 clubs de moins qu'en 2009. Ce sont principalement les fédérations multisports qui ont vu leur nombre de clubs diminuer (-1%). Le nombre de clubs des fédérations unisport olympiques diminue plus légèrement (-0,3%) et reste le plus élevé (70 274 clubs), devant les fédérations multisports (56 376 clubs) et les fédérations unisport non olympiques (41 069 clubs).

La fédération française de football est sans surprise la plus importante en termes de nombre de clubs (17 965 clubs) parmi l'ensemble des fédérations, comme elle l'est en termes de nombre de licences distribuées. Ce sont ensuite deux fédérations du sport scolaire qui ont le plus grand nombre de clubs ; l'union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) et l'union nationale du sport scolaire (UNSS), avec respectivement 10 105 clubs et 9 527 clubs. La fédération française d'équitation présente la particularité d'avoir un grand nombre d'établissements professionnels agréés (voir définition), 5 008, soit environ 2 200 de plus que le nombre de clubs.

Cette baisse du nombre de clubs, conjuguée à l'augmentation du nombre des licences entraîne une hausse de la taille moyenne des clubs. Mesurée par le nombre de licences distribuées rapporté au nombre de clubs par fédération, cette taille est en moyenne de 93 licences par club (tableau 3).

Si on y ajoute les ATP, on atteint la moyenne de 104 licences et ATP par clubs. Les fédérations unisport olympiques présentent la taille moyenne des clubs la plus élevée (119 licences par clubs, avec notamment des moyennes très élevées pour la fédération française d'équitation - 247 licences par clubs - et celle de natation - 225 licences par clubs). Les fédérations multisports et unisport non olympiques ont respectivement une moyenne de 92 et 52 licences par clubs.

Taux de licences en 2010 par départements



Source : DJEPVA/MEOS - Recensement des licences et clubs 2010

Tableau 3

Taille moyenne des clubs

Fédérations françaises agréées en 2010	Nombre de clubs	Nombre de licences par clubs	Evolution du nombre de licences par clubs 2009/2010
Fédérations unisport olympiques	70 274	119	+0,3%
Fédérations unisport non olympiques	41 069	52	+4,3%
Fédérations multisports	56 376	92	+1,4%
Ensemble (hors groupement nationaux)	167 719	93	+1,1%

Source : MSJEPVA – MEOS, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées
Champ : Licences et ATP délivrés en 2010

⁴ On rapporte le nombre de licences délivrées à la population du département

Les licences et clubs en 2009

En 2009, 15 642 000 licences et 1 680 000 ATP ont été délivrés par les fédérations sportives agréées, en augmentation de 3,6 % par rapport à 2008. 49 % des licences proviennent des fédérations unisport olympiques. Deuxième famille la plus importante en nombre de licences, les fédérations multisports en représentent un tiers, mais surtout elles délivrent 53 % des ATP. Les fédérations unisport non olympiques représentent 18 % des licences (22 % des ATP).

Forte augmentation du nombre de titres de participation pour la famille unisport non olympique

Les fédérations unisport non olympiques ont connu une forte augmentation du nombre de titres de participation (+ 5,9%). Cette progression était de 3,6% pour les fédérations unisport olympiques et d'à peine 1% pour les fédérations multisports. La principale explication de cette forte augmentation du nombre de titres pour les fédérations unisport non olympiques vient de la mise en place d'un pack découverte par la fédération française d'études et sports sous-marins. Ce pack, destiné à attirer une nouvelle clientèle, a permis de distribuer 125 500 ATP en 2009, alors que cette fédération n'en avait pas distribué en 2008. En revanche, la progression est beaucoup plus modérée côté licences (+1%) pour l'ensemble des fédérations unisport non olympiques.

Les dix fédérations les plus importantes en termes de taille ont délivré plus de la moitié des licences (55,1%), soit 8 618 000 licences. Première fédération en termes

d'effectifs, la fédération française de football compte 2 226 600 licences distribuées, en baisse cependant de 2,3% par rapport à 2008. Deux autres fédérations dépassent le million de licences distribuées : la fédération française de tennis et l'union nationale des sports scolaires (UNSS), avec respectivement 1 125 200 et 1 006 400 licences. Parmi les dix plus importantes fédérations, on trouve aussi l'union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), l'union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL), ainsi que la fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire. Ce palmarès montre bien le poids des fédérations du sport scolaire et en conséquence de la famille des fédérations multisports.

La pratique occasionnelle connaît un important développement

L'augmentation du nombre de titres délivrés est essentiellement due à une forte augmentation de la pratique occasionnelle. On enregistre une hausse de 1,4% du nombre de licences délivrées et dans le même temps une hausse de 19,7% des ATP. En dehors de la fédération française d'études et sports sous-marins (voir plus haut), la fédération française de canoë-kayak est la fédération dont le nombre d'ATP a le plus augmenté (de 172 860 ATP en 2008 à 303 190 ATP en 2009, soit 130 330 ATP supplémentaires).

Plus d'une licence sur deux dans la famille multisport est féminine

La part des licences féminines a légèrement progressé entre 2008 et 2009, passant de 35,3% à 36,2%. La famille des fédérations multisports est la plus féminisée, avec 52,8% de licences délivrées à des femmes

(en baisse de 0,5 point par rapport à 2008). Les fédérations unisport olympiques et non olympiques ont des taux respectifs de licences féminines de 29,5% et 25,9%.

Un tiers des licences est distribué dans trois régions

Les trois plus grandes régions françaises, en termes de population, l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur regroupent à elle trois un tiers des licences distribuées (33,1%), ce qui est toutefois inférieur de deux points à leur poids dans la population française. Cependant, la Bretagne et les Pays de la Loire sont les régions avec le taux de licences par habitant le plus élevé (respectivement 30,2% et 28,5%), alors que l'Île-de-France a le taux le plus faible de France métropolitaine (19,8%).

Un nombre de clubs en très légère croissance

En 2009, 168 045 clubs sportifs ont délivré des licences et des ATP. Ce nombre est en légère augmentation, +0,1 %, soit 163 clubs de plus qu'en 2008. Selon les familles, l'évolution est différente. Les fédérations unisport olympiques ont gagné 339 clubs, mettant fin à la tendance à la baisse observée depuis 2003. Dans le même temps, les fédérations unisport non olympiques et les fédérations multisports ont perdu respectivement 122 et 54 clubs. Cependant, certaines fédérations de ces deux familles ont connu une augmentation importante de leur nombre de clubs. Ainsi la fédération française de karaté et disciplines associées a gagné 230 clubs entre 2008 et 2009. L'union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL) a gagné 367 clubs, soit la plus forte augmentation de l'ensemble des fédérations.

Définition

Licence sportive - définition législative

Article L131-6 du code du sport

La licence sportive est délivrée par une fédération sportive ou en son nom. Elle ouvre droit à participer aux activités sportives qui s'y rapportent et, selon des modalités fixées par ses statuts, à son fonctionnement. Les statuts des fédérations sportives peuvent prévoir que les membres adhérents des associations affiliées doivent être titulaires d'une licence sportive.

Avertissements

- Dans le cadre de cette étude ne sont comptabilisées dans les licences (voir définition) que les adhésions à une fédération qui donnent lieu au paiement d'une cotisation annuelle. Toute autre forme d'adhésion, le plus souvent dans le cadre d'une pratique ponctuelle ou de courte durée, est considérée comme un "Autre Titre de Participation" (ATP).
- Les données présentées dans ce document concernent les licences sportives et non les licenciés. Ces derniers sont par définition moins nombreux puisqu'un même individu peut détenir plusieurs licences.

pour en savoir plus

- STAT-Info
- * STAT-Info n°09-01 de juin 2009. Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2007
- * STAT-Info n° 07-05 de décembre 2007. Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2006.
- * STAT-Info n° 06-04 d'avril 2006. Une approche territoriale de l'évolution du nombre de licences et de clubs entre 1974 et 2002.
- Chiffres clés
- * Chiffres clés du sport 2011

www.sports.gouv.fr, rubrique STATISTIQUES

- Données détaillées
- Données détaillées 2011 : les licences et ATP, répartition par fédération, par fédération et sexe, par fédération et département, par fédération, sexe et territoire, les clubs par fédérations et les clubs par fédération et territoire
- Licences et groupement sportifs : archives

STAT-INFO est le bulletin de la Mission Statistique du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Directeur de la publication : Yann DYÈVRE

Rédacteur en chef : Brahim LAOUISSET

Secrétariat de rédaction : Florence PIERVAL-LEVY

Direction artistique et maquette : NORD-GRAPHIQUE

Site internet : <http://www.sports.gouv.fr>

Adresse administrative : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13

Adresse électronique : stat@jeunesse-sports.gouv.fr – Tél : 01 40 45 92 96